

Durée : 1 journée soit 7 heures

Objectifs de formation :

Prévention d'accident lors de travaux en espace confiné

- Connaître les caractéristiques d'un espace confiné
- Connaître la nature des risques
- Être capable de mettre en place des mesures de prévention :
 - Mesures de prévention préalables à toutes interventions
 - Mesures à prendre lors de l'intervention
 - Mesures de prévention des risques d'asphyxie et d'intoxication
 - Mesures de prévention des risques d'explosion
 - Mesures de prévention des risques liés aux chutes de hauteur
 - Mesure de prévention des risques électriques
 - Mesures de prévention des risques de noyade
 - Connaître le plan d'intervention de secours

Public concerné :

Tout salarié travaillant ou devant travailler en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

Pré requis :

Personnel reconnu apte à travailler en milieu confiné par le médecin du travail

A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Contenu de la formation :**Théorie :** Présentation des objectifs de la journée

Cadre réglementaire : code du travail et Recommandation R447

Analyse des risques

La procédure d'alerte

Matin **Pratique :** Préparation et sécurisation d'une intervention

Le balisage

La ventilation

Les dispositifs de protection contre les chutes

- Connaître les différents types d'EPC et EPI
- Maîtriser les systèmes antichute, l'ajustement et le contrôle du harnais

Les masques auto-sauveteurs

Après Midi

- Maîtriser son ajustement et les contrôles

Les détecteurs de gaz

- Comprendre les principes d'utilisation et des contrôles

Les différents types de consignations

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Les principales méthodes pédagogiques employées sont les suivantes : Exposé pédagogique, méthode interrogative, mises en situation pratique.

- Formation présentielle répartie de la façon suivante : 25% théorie et 75% de pratique

La partie théorique est réalisée en salle de formation avec vidéoprojecteur et paperboard. La partie pratique est réalisée sur un espace pédagogique. Le matériel suivant est utilisé lors des formations: panneaux de signalisation, barriérage, matériel anti-chute à rappel automatique et harnais, moyens de communication, détecteurs de gaz et masques auto-sauveteurs.

Encadrement de la formation par un formateur expérimenté en milieu confiné, ayant la capacité de s'adapter aux différents profils formés.**Evaluation et validation :**

Questionnement oral et mise en situation pratique. En fin de journée les candidats se voient remettre une attestation de fin de formation.

Effectif : de 2 à 8 stagiaires

Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur un émargement.

Organisme de formation habilité pour le dispositif d'habilitation CATEC®R472

DISPOSITIF DE FORMATION CERTIFICAT D'APTITUDE A TRAVAILLER EN ESPACES CONFINES DANS LE
DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

SARL FORMATION BOUQUINET

Habilitation N° 1493033/2021/CATEC-01/O13

Téléphone : 02 99 59 46 81 N° SIRET: 794 462 861 000 20 Code Ape: 8559B

Siège social : 50 ter rue du Manoir de Servigné BP 72 031 35920 Rennes Cedex

Déclaration d'activité: 53 35 0979 935 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat